

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03731
Numéro SIREN : 398 384 198
Nom ou dénomination : RSM Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003577

CERTIFIÉ
CONFORME


 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 376 156	205 067	3 171 089	3 029 311
Autres immobilisations incorporelles	150 463	100 501	49 962	20 602
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 433 962	816 960	617 002	591 277
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 035		6 035	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	18		18	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 722		44 722	31 481
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 011 356	1 122 528	3 888 829	3 672 704
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	260 349		260 349	249 759
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 932 305	634 956	4 297 349	3 901 694
Fournisseurs débiteurs	9 446		9 446	10 545
Personnel	146		146	100
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	80 574		80 574	70 474
Autres créances	96 128		96 128	109 989
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 456 058		1 456 058	809 632
Charges constatées d'avance	180 098		180 098	195 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 015 105	634 956	6 380 149	5 347 729
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 026 461	1 757 484	10 268 977	9 020 433

 Bilan

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 998 608	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	199 861	199 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 169 424	959 863
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	703 842	534 334
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 727 874	4 348 806
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	30 042	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	30 042	
Provisions pour risques	48 281	43 781
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 281	43 781
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	262 264	339 486
<i>Découverts et concours bancaires</i>		7 484
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	262 264	346 970
Emprunts et dettes financières diverses	164	196
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 912 634	1 349 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 504	343 965
<i>Personnel</i>	510 370	433 876
<i>Organismes sociaux</i>	427 473	393 039
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 002 061	922 079
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	167 916	155 435
Dettes fiscales et sociales	2 107 820	1 904 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 918	79 635
Produits constatés d'avance	639 476	603 477
TOTAL DETTES	5 462 781	4 627 847
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 268 977	9 020 433

 **Compte de résultat**

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	13 335 848	100,00	12 185 554	100,00	9,44
Production stockée	6 590	0,05	7 433	0,06	-11,35
Subventions d'exploitation	22 573	0,17	26 394	0,22	-14,48
Autres produits	717 895	5,38	642 210	5,27	11,79
Total	14 082 904	105,60	12 861 590	105,55	9,50
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	6 345 317	47,58	5 821 478	47,77	9,00
Total	6 345 317	47,58	5 821 478	47,77	9,00
VALEUR AJOUTEE RETRAITEE	7 737 588	58,02	7 040 113	57,77	9,91
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	267 023	2,00	253 269	2,08	5,43
Salaires et Traitements	3 955 063	29,66	3 656 915	30,01	8,15
Charges sociales	1 684 854	12,63	1 538 776	12,63	9,49
Amortissements et provisions	626 284	4,70	711 786	5,84	-12,01
Autres charges	91 465	0,69	26 138	0,21	249,93
Total	6 624 688	49,68	6 186 884	50,77	7,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 112 900	8,35	853 229	7,00	30,43
Produits financiers			1		-100,00
Charges financières	21 944	0,16	30 132	0,25	-27,18
Résultat financier	-21 944	-0,16	-30 131	-0,25	-27,17
RESULTAT COURANT	1 090 956	8,18	823 097	6,75	32,54
Produits exceptionnels	983	0,01	44 423	0,36	-97,79
Charges exceptionnelles	4 514	0,03	36 500	0,30	-87,63
Résultat exceptionnel	-3 531	-0,03	7 923	0,07	-144,57
Participation des salariés	100 963	0,76	70 846	0,58	42,51
Impôts sur les bénéfices	282 620	2,12	225 840	1,85	25,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	703 842	5,28	534 334	4,38	31,72

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Par conséquent, celui-ci n'est pas amorti. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

* Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

* Factures à établir

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 143 942 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Le 27 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution par confusion de patrimoine de la société Actitud Audit, avec effet au 02 janvier 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 234 379	141 778		3 376 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 422	41 620	580	150 463
Immobilisations incorporelles	3 343 801	183 398	580	3 526 619
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	937 980	89 074		1 027 053
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 601	61 566	40 258	406 909
- Immobilisations corporelles en cours		6 035		6 035
Immobilisations corporelles	1 323 581	156 674	40 258	1 439 997
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		304 220	304 220	
- Autres titres immobilisés	32		14	18
- Prêts et autres immobilisations financières	31 481	13 241		44 722
Immobilisations financières	31 513	317 461	304 234	44 740
ACTIF IMMOBILISE	4 698 895	657 533	345 072	5 011 356

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	31/08/2018
Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 222 156
Total	3 376 156

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 820	12 260	580	100 501
Immobilisations incorporelles	293 888	12 260	580	305 568
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	434 444	70 416		504 860
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	297 860	54 498	40 258	312 100
Immobilisations corporelles	732 303	124 914	40 258	816 960
ACTIF IMMOBILISE	1 026 191	137 174	40 838	1 122 528

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 722		44 722
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 932 305	4 932 305	
Autres	186 294	186 294	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	180 098	180 098	
Total	5 343 420	5 298 698	44 722
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 68.75% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	634 956
TOTAL	634 956

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 998 608,00 euros décomposé en 124 913 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	124 913	16,00

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2018.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	534 334
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	534 334
Affectations aux réserves	209 561
Distributions	324 774
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	534 334


Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	1 998 608			1 998 608
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	199 861			199 861
Réserves générales	959 863	209 561		1 169 424
Résultat de l'exercice	534 334	703 842	534 334	703 842
<i>Dividendes</i>	324 774			
Total Capitaux Propres	4 348 806	913 402	534 334	4 727 874

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 781	4 500			48 281
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	43 781	4 500			48 281
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		4 500			

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	262 264	52 415	209 849	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 912 798	1 912 798		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 504	442 504		
Dettes fiscales et sociales	2 107 820	2 107 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	97 918	97 918		
Produits constatés d'avance	639 476	639 476		
Total	5 462 781	5 252 932	209 849	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	77 222			
(**) Dettes envers les associés	1 912 634			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
Honoraires expertise comptable	9 372 393
Débours et frais expertise comptable	277 006
Honoraires commissariat aux comptes	3 049 273
Débours et frais commissariat aux comptes	145 334
Prestations de services	486 961
Frais sur prestations de services	4 880
TOTAL	13 335 848

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 310 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	12 213	
TRANSFERT CH. EXPLOIT. ACT AUDIT	318	
TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	49 666	
TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	19 027	
TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 759	
TRANSFERT CH. EXPLOIT SNR	786	
TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	6 146	
TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	590	
TRANSFERT CH. EXPLOITATION	17 139	
	133 644	
Transfert de charges financières		
Total	133 644	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14	
Provisions pour risques et charges	4 500	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		87
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		842
Produits des cessions d'éléments d'actif		53
TOTAL	4 514	983

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 090 956	282 620	808 336
+ Résultat exceptionnel	-3 531		-3 531
- Participations des salariés	100 963		100 963
Résultat comptable	986 462	282 620	703 842
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 282 620 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

 **Autres informations**

Effectif

Effectif moyen du personnel : 107 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	65	
Ouvriers		
Total	107	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 31 août 2018 : 262 264.02 euros.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	5 620
Autres engagements donnés	5 620
Total	5 620
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 279 665 euros

Crédit d'impôts compétitivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	312 375
CICE A RECEVOIR	89 682
Total	402 057

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	180 098		
Total	180 098		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	250 393
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	220 773
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	100 966
INTERESSEMENT A PAYER	11 663
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	168 264
CHARGES SUR CONGES	102 042
CHARGES SUR HEURES PRIMES	77 880
FORFAIT SOCIAL A PAYER	22 533
CET A PAYER	66 897
CHAMBRE COMMERCE A PAYER	17 493
AGEFOS A PAYER	50 983
AMALLIA A PAYER	28 724
AGEFIPH A PAYER	3 820
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	68 567
Total	1 190 997

Comptes de régularisation

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONOS FACTURES D AVANCE	639 476		
Total	639 476		

"RSM Rhône Alpes"

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.001.488 €
Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or
69006 LYON**

398 384 198 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JANVIER 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	703.841,90 €
* à titre de dividende aux actionnaires	469.098,75 €
* au compte « autres réserves »	234.743,15 €

Soit 3.75 € par action après réalisation de l'augmentation de capital réservé aux salariés

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2017	324.774 €	419 €
31 août 2016	199.860 €	256 €
31 août 2015	149.895 €	725 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	703.841,90 €
* à titre de dividende aux actionnaires	469.098,75 €
* au compte « autres réserves »	234.743,15 €

Soit 3.75 € par action après réalisation de l'augmentation de capital réservé aux salariés

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2017	324.774 €	419 €
31 août 2016	199.860 €	256 €
31 août 2015	149.895 €	725 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Michel MONNERET



RSM RHONE ALPES

SAS au capital de 2 001 488 €
2 Bis Rue Tête d'Or
69006 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2018

Aux Associés de la société RSM RHONE ALPES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société RSM RHONE ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société RSM RHONE ALPES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce s'élevant à 3 376 156 euros font l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans les notes « Fonds commercial » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

La société évalue les créances qu'elle détient sur ses clients et, éventuellement, déprécie ces derniers selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans les notes « Créances » et « Dépréciation des créances » de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non recouvrement par des provisions suffisantes ainsi que le dispositif de contrôle des évaluations obtenues par la direction.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 29 décembre 2018

Le Commissaire aux comptes

Philippe ROUX



 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 376 156	205 067	3 171 089	3 029 311
Autres immobilisations incorporelles	150 463	100 501	49 962	20 602
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 433 962	816 960	617 002	591 277
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 035		6 035	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	18		18	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 722		44 722	31 481
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 011 356	1 122 528	3 888 829	3 672 704
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	260 349		260 349	249 759
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 932 305	634 956	4 297 349	3 901 694
Fournisseurs débiteurs	9 446		9 446	10 545
Personnel	146		146	100
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	80 574		80 574	70 474
Autres créances	96 128		96 128	109 989
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 456 058		1 456 058	809 632
Charges constatées d'avance	180 098		180 098	195 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 015 105	634 956	6 380 149	5 347 729
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 026 461	1 757 484	10 268 977	9 020 433

 Bilan

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 998 608	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	199 861	199 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 169 424	959 863
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	703 842	534 334
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 727 874	4 348 806
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	30 042	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	30 042	
Provisions pour risques	48 281	43 781
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 281	43 781
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	262 264	339 486
<i>Découverts et concours bancaires</i>		7 484
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	262 264	346 970
Emprunts et dettes financières diverses	164	196
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 912 634	1 349 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 504	343 965
<i>Personnel</i>	510 370	433 876
<i>Organismes sociaux</i>	427 473	393 039
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 002 061	922 079
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	167 916	155 435
Dettes fiscales et sociales	2 107 820	1 904 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 918	79 635
Produits constatés d'avance	639 476	603 477
TOTAL DETTES	5 462 781	4 627 847
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 268 977	9 020 433


Compte de résultat

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	13 335 848	100,00	12 185 554	100,00	9,44
Production stockée	6 590	0,05	7 433	0,06	-11,35
Subventions d'exploitation	22 573	0,17	26 394	0,22	-14,48
Autres produits	717 895	5,38	642 210	5,27	11,79
Total	14 082 904	105,60	12 861 590	105,55	9,50
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	6 345 317	47,58	5 821 478	47,77	9,00
Total	6 345 317	47,58	5 821 478	47,77	9,00
VALEUR AJOUTEE RETRAITEE	7 737 588	58,02	7 040 113	57,77	9,91
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	267 023	2,00	253 269	2,08	5,43
Salaires et Traitements	3 955 063	29,66	3 656 915	30,01	8,15
Charges sociales	1 684 854	12,63	1 538 776	12,63	9,49
Amortissements et provisions	626 284	4,70	711 786	5,84	-12,01
Autres charges	91 465	0,69	26 138	0,21	249,93
Total	6 624 689	49,68	6 186 884	50,77	7,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 112 900	8,35	853 229	7,00	30,43
Produits financiers			1		-100,00
Charges financières	21 944	0,16	30 132	0,25	-27,18
Résultat financier	-21 944	-0,16	-30 131	-0,25	-27,17
RESULTAT COURANT	1 090 956	8,18	823 097	6,75	32,54
Produits exceptionnels	983	0,01	44 423	0,36	-97,79
Charges exceptionnelles	4 514	0,03	36 500	0,30	-87,63
Résultat exceptionnel	-3 531	-0,03	7 923	0,07	-144,57
Participation des salariés	100 963	0,76	70 846	0,58	42,51
Impôts sur les bénéfices	282 620	2,12	225 840	1,85	25,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	703 842	5,28	534 334	4,38	31,72

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Par conséquent, celui-ci n'est pas amorti. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

* Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

* Factures à établir

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE


Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 143 942 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Le 27 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution par confusion de patrimoine de la société Actitud Audit, avec effet au 02 janvier 2018.


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 234 379	141 778		3 376 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 422	41 620	580	150 463
Immobilisations incorporelles	3 343 801	183 398	580	3 526 619
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	937 980	89 074		1 027 053
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 601	61 566	40 258	406 909
- Immobilisations corporelles en cours		8 035		8 035
Immobilisations corporelles	1 323 581	156 674	40 258	1 439 997
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		304 220	304 220	
- Autres titres immobilisés	32		14	18
- Prêts et autres immobilisations financières	31 481	13 241		44 722
Immobilisations financières	31 513	317 461	304 234	44 740
ACTIF IMMOBILISE	4 698 895	657 533	345 072	5 011 356

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.


Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

31/08/2018

Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 222 156

Total	3 376 156
--------------	------------------


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 820	12 260	580	100 501
Immobilisations incorporelles	293 888	12 260	580	305 568
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	434 444	70 416		504 860
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	297 860	54 498	40 258	312 100
Immobilisations corporelles	732 303	124 914	40 258	816 960
ACTIF IMMOBILISE	1 026 191	137 174	40 838	1 122 528

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 722		44 722
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 932 305	4 932 305	
Autres	186 294	186 294	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	180 098	180 098	
Total	5 343 420	5 298 698	44 722

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 68,75% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	634 956
TOTAL	634 956

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 998 808,00 euros décomposé en 124 913 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	124 913	16,00

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2018.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	534 334
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	534 334
Affectations aux réserves	209 561
Distributions	324 774
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	534 334


Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	1 998 608			1 998 608
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	199 861			199 861
Réserves générales	959 863	209 561		1 169 424
Résultat de l'exercice	534 334	703 842	534 334	703 842
Dividendes	324 774			
Total Capitaux Propres	4 348 806	913 402	534 334	4 727 874

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 781	4 500			48 281
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	43 781	4 500			48 281
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		4 500			

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	262 264	52 415	209 849	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 912 798	1 912 798		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 504	442 504		
Dettes fiscales et sociales	2 107 820	2 107 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	97 918	97 918		
Produits constatés d'avance	639 476	639 476		
Total	5 462 781	5 252 932	209 849	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice 77 222

(**) Dettes envers les associés 1 912 634

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
Honoraires expertise comptable	9 372 393
Débours et frais expertise comptable	277 006
Honoraires commissariat aux comptes	3 049 273
Débours et frais commissariat aux comptes	145 334
Prestations de services	486 961
Frais sur prestations de services	4 880
TOTAL	13 335 848

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 310 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	12 213	
TRANSFERT CH. EXPLOIT. ACT AUDIT	318	
TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	49 666	
TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	19 027	
TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 759	
TRANSFERT CH. EXPLOIT SNR	786	
TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	6 146	
TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	590	
TRANSFERT CH. EXPLOITATION	17 139	
	133 644	
Transfert de charges financières		
Total	133 644	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14	
Provisions pour risques et charges	4 500	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		87
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		842
Produits des cessions d'éléments d'actif		53
TOTAL	4 514	983

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 090 956	282 620	808 336
+ Résultat exceptionnel	-3 531		-3 531
- Participations des salariés	100 963		100 963
Résultat comptable	988 452	282 620	703 842

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 282 620 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 107 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	65	
Ouvriers		
Total	107	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros

Montant restant à rembourser au 31 août 2018 : 262 264,02 euros

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	5 620
Autres engagements donnés	5 620
Total	5 620

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 279 665 euros

Crédit d'impôts compétivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR


	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	312 375
CICE A RECEVOIR	89 682
Total	402 057

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	180 098		
Total	180 098		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	250 393
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	220 773
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	100 966
INTERESSEMENT A PAYER	11 663
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	168 264
CHARGES SUR CONGES	102 042
CHARGES SUR HEURES PRIMES	77 880
FORFAIT SOCIAL A PAYER	22 533
CET A PAYER	66 897
CHAMBRE COMMERCE A PAYER	17 493
AGEFOS A PAYER	50 983
AMALLIA A PAYER	28 724
AGEFIPH A PAYER	3 820
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	68 567
Total	1 190 997

 Comptes de régularisation

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONOS FACTURES D'AVANCE	639 476		
Total	639 476		